Saint Denis (93). La boîte clandestine désespère les habitants

19/01/2013 à 11h44

Au 69, avenue du Président-Wilson, dans le quartier de la Plaine-Saint-Denis, le premier mot qui vient à l'esprit des habitants pour résumer leur quotidien, c'est « cauchemar ». Toutes les nuits,de la musique sort d'une cave d'une copropriété de Saint-Denis. Les résidants en appellent au ministre de l'Intérieur.

Minuit et demi, un samedi soir de janvier. On n'entend pas encore la musique, mais la porte donnant sur la cave, en entrant, à gauche, est déjà ouverte. Une dizaine de jeunes, qui n'habitent pas là, se massent sous le porche. Avec sa porte cochère cassée, l'immeuble est ouvert aux quatre vents. « *Eux, ils vendent de la drogue* », commente un voisin, qui s'apprête à passer une sale nuit, encore une.

« *Je n'en dors plus, il y a la musique à fond jusqu'au petit matin, c'est un enfer pour aller travailler le matin, les gens viennent pisser dans la cour, faire leurs besoins partout, ils n'en ont rien à faire puisque, de toute façon, personne ne leur dit rien…* » explique un propriétaire à bout de nerfs. Mains courantes, pétitions, recommandés avec accusé de réception : depuis l'été, conseil syndical et syndic de copropriété multiplient les appels au secours, jusqu'au ministère de l'Intérieur, mentionnant la présence de « *jeunes drogués squattant les parties communes durant toute la nuit* », « *la prostitution, la drogue, l'ivresse, l'urine, les nuisances sonores, la non-autorisation de l'activité* ».

> *La cave est officiellement louée par une association basée à Saint-Ouen, Don't Forget Congo. Sur le bail à visée commerciale, il est mentionné que ces 60 m² sont à usage « de club privé pour ses activités », que le preneur « s'engage à*

> *n’exercer dans les lieux que l’activité suivante : l’insertion des jeunes Congolais. »*

Montant du loyer : 13200 € par an. « *Ce type de commerce n’est pas prévu dans le règlement de la copropriété et gêne la tranquillité des occupants de la résidence* », rappelle le syndic. « *Même en termes de sécurité, c’est inimaginable de laisser autant de monde dans cette cave !* » avance un habitant.
(…) Le Parisien